

46874

Catéchisme

servant de disposition

pour faire avec fruit

la première Communion.

1747.

M. P.

46.874



46874

Catechisme

servant de disposition

pour faire avec fruit

la première Communion.

1747.

P.

74



Amable

46.874

Catechisme

servant de disposition

pour faire avec fruit

la première Communion.

1747.

P.

74



Double

CATECHISME

SERVANT

46.874

DE DISPOSITION

Pour faire avec fruit

3RA 0262

LA PREMIERE COMMUNION ;

DIVISEE EN TROIS PARTIES ,

Où l'on traite premièrement des Mystères
de la sainte Trinité ; de l'Incarnation ;
de la Rédemption , & des principales
obligations d'un Chrétien.

I I. Du Sacrement de Pénitence.

I I I. Du saint Sacrement de l'Autel.

*Avec un Examen & des Oraisons devant
& après la Confession & Communion.*

Revû , corrigé & augmenté.



A PARIS ,

Chez GABRIEL - CHARLES BERTON, Li-
braire - Juré de l'Université, rue saint
Victor, près S. Nicolas du Chardonnet,
au Soleil Levant & au bon Pasteur.

M. D C C. X L V I I.

Avec Approbation & Privilège.

982336-10



A P P R O B A T I O N .

J'Ai lû par ordre de Monseigneur
le Chancelier le Catéchisme ser-
vant de disposition pour faire avec
fruit la première Communion. A Pa-
ris ce 7 Septembre 1745.

P. GERMAIN.



AVERTISSEMENT

du Libraire au Lecteur.

Quelques personnes versées dans l'usage des Catechismes, ayant remarqué que plusieurs enfans ne viennent aux Instructions que lorsqu'ils pensent à faire leur premiere Communion, & que le Catechisme dressé pour les y disposer, n'est pas suffisant pour leur donner une idée de ce qu'ils doivent sçavoir, & faire pour être sauvés, ont cru qu'il seroit à propos d'y ajoûter les principales obligations d'un Chrétien. C'est pour contenter leur desir, que j'ai augmenté cette Edition, & cette augmentation a été extraite des feüilles & des Catechismes que j'imprime avec Permission. Peut-être que quelques Leçons paroîtront trop longues; mais on a voulu tout renfermer en dix-huit Leçons, en faveur de ceux qui ne font le Catechisme qu'en Carême, les autres qui les commencent dès le mois de Janvier, pourront les partager selon leur prudence en deux ou plusieurs Leçons, selon le nombre des Dimanches après l'Epiphanie. Si Dieu donne benediction à ce petit Ouvrage, à lui en soit la gloire, puisqu'il en est le principe.

*Prière à faire dire aux Enfans devant
le Catéchisme.*

O Divin Maître des Anges & des hommes, Jesus Fils de Dieu très-saint, qui êtes venu au monde pour dissiper les ténèbres de l'ignorance & du péché : ouvrez-nous l'esprit, & nous rendez capables de bien recevoir les vérités vivifiantes de votre divine doctrine : afin que nous apprenions à vous connoître, à vous aimer, & à vous servir comme nous devons, & comme vous méritez. Ainsi soit-il.

*Prière à faire dire aux Enfans après le
Catéchisme.*

Nous vous remercions avec toute la reconnoissance qui nous est possible, ô vraie lumière des âmes, divin Jesus ! de toutes les belles & saintes connoissances que vous nous avez données des vérités de votre divine doctrine. Faites, s'il vous plaît, par la vertu de votre sainte grace, qu'elles ne s'effacent jamais de notre mémoire, & qu'elles nous rendent plus sages dans notre jeunesse, plus fidèles à votre service, & plus fervens dans votre saint amour, & qu'ainsi nous soyons benis de vous dans le tems & dans l'éternité. Ainsi soit-il.

5
P R E F A C E.

De la nécessité des Catéchismes.

D. *Q*u'est-ce que le Catechisme ?

R. C'est une Instruction familiere où l'on apprend la doctrine Chrétienne.

D. *Q*u'entendez-vous par la doctrine Chrétienne ?

R. J'entens ce qu'il faut sçavoir & faire pour vivre chrétiennement.

D. *F*aut-il faire une grande estime de la Doctrine Chrétienne qui s'enseigne au Catechisme ?

R. Oiii, pour deux raisons. La 1. Parce que c'est Notre Seigneur Jesus-Christ qui l'a enseignée lui-même. Et la 2. Parce qu'elle renferme d'une maniere courte & facile tout ce qui est nécessaire pour être sauvé.

D. *Y*a-t'il obligation d'assister au Catechisme ?

R. Oiii, parce que sans les Instructions qu'on y reçoit, on ne sçauroit être sauvé.

D. *Q*ui sont ceux qui sont obligés d'assister au Catechisme ?

R. Tous ceux qui ignorent les choses nécessaires au salut, & qui n'ont point d'autres moyens de les apprendre, comme sont ordinairement les enfans, les serviteurs & les servantes.

D. *Où* faut-il assister au Catechisme ?

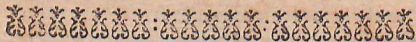
R. On peut y assister par tout où on l'enseigne, mais il est mieux d'y assister en la Paroisse.

D. Qui doit avoir soin d'envoyer au Catechisme ceux qui sont obligés d'y assister ?

R. Ce sont les Peres & les Meres, les Maîtres & Maîtresses; & si faute de les y envoyer, ils demeurent dans l'ignorance, ils en répondront devant Dieu.

D. Comment faut il assister au Catechisme pour y apprendre la Doctrine Chrétienne ?

R. Il faut, 1. Y assister avec assiduité, & un grand désir d'en profiter. 2. Il faut y demeurer avec modestie, & l'écouter avec attention. 3. Il faut bien retenir & pratiquer ce qu'on y a enseigné. 4. Enfin, il faut répéter ce qu'on a appris pour le mieux retenir & en faire part aux autres.



P R E M I E R E P A R T I E.

Des Mysteres de la sainte Trinité, de l'Incarnation, de la Rédemption, des Obligations & de l'Exercice du Chrétien pendant la journée.

L E Ç O N. I.

Du Mystere de la Sainte Trinité.

D. Qui vous a créé & mis au monde ?

R. C'est Dieu.

D. Pour quelle fin Dieu vous a-t'il créé & mis au monde ?

R. C'est pour le connoître, l'aimer & le servir, & par ce moyen acquérir la vie éternelle.

D. *Qu'est-ce que Dieu ?*

R. C'est le Créateur du Ciel & de la Terre, & le Souverain Seigneur de toutes choses.

D. *Dieu a-t'il commencé d'être ?*

R. Non, il n'a jamais eu de commencement, parce qu'il est éternel.

D. *Où est Dieu ?*

R. Il est au Ciel, en la Terre, & en tous lieux par son immensité.

D. *Dieu connoît-il tout ce qui se fait dans le monde ?*

R. Oüi, jusqu'aux plus secrettes pensées de nos cœurs, & rien n'arrive dans le monde que par sa Providence.

D. *Y a-t'il plusieurs Dieux ?*

R. Non, il n'y en a qu'un, & il n'y en peut avoir plusieurs.

D. *Y a-t'il plusieurs personnes en Dieu ?*

R. Oüi.

D. *Combien y en a-t'il ?*

R. Il y en a trois, sçavoir, le Pere, le Fils, & le Saint Esprit.

D. *Le Pere est-il Dieu ?*

R. Oüi.

D. *Le Fils est-il Dieu ?*

R. Oüi.

D. *Le Saint-Esprit est-il Dieu ?*

R. Oüi.

D. *Sont-ce trois Dieux ?*

R. Non, ce sont trois Personnes, mais

ces trois Personnes ne sont qu'un seul Dieu; & c'est ce qu'on appelle la très-Sainte Trinité.

D. Le Pere n'est-il pas plus ancien que le Fils & le Saint-Esprit ?

R. Non, ces deux Personnes sont de toute éternité comme le Pere.

D. Y a-t'il quelqu'une de ces trois personnes qui soit plus grande ou plus puissante que l'autre.

R. Non, elles sont égales en toutes choses.

D. Pourquoi ces trois Personnes sont-elles égales en toutes choses ?

R. Parce qu'elles ont une même divinité, une même nature ; ce que l'Eglise explique parfaitement par le mot de Consubstantialité.

D. Faites un Acte de Foy sur le Mystere de la Sainte Trinité.

R. Sainte Trinité, je crois fermement que vous êtes un seul Dieu en trois Personnes, Pere, Fils, & Saint Esprit, parce que vous l'avez ainsi revelé.

D. Quels fruits faut il retirer de cette Doctrine ?

R. 1. Faire toutes nos actions en la presence de Dieu, qui nous regarde par tout, & nous bien garder de l'offenser jamais. 2. Nous soumettre volontiers à toutes les peines & afflictions qui nous arrivent, puisque c'est par l'ordre de sa Providence qu'elles

nous sont envoyées 3. Faire souvent des Actes de Foi de ce Mystere.

LEÇON. II.

Des Mysteres de l'Incarnation & de la Rédemption.

D. **Y**a-t'il quelqu'une des trois Personnes divines qui se soit fait Homme ?

R. Oüi.

D. Laquelle est ce ?

R. C'est le Fils.

D. Que veut dire qu'il s'est fait homme ?

R. C'est qu'il a uni substantiellement à sa Personne un corps & une ame semblables aux nôtres.

D. Où a-t'il pris ce corps & cette ame ?

R. Dans le sein de la bienheureuse Vierge Marie sa Mere.

D. Comment a-t'il été conçu dans le sein de la Vierge,

R. Par l'opération du S. Esprit.

D. Est-il Dieu & homme tout ensemble ?

R. Oüi.

D. Combien y a-t'il de Natures en lui ?

R. Il y en a deux : la Nature divine & la Nature humaine.

D. N'y a-t'il pas aussi en lui plusieurs Personnes ?

R. Non , il n'y en a qu'une seule , qui est la Personne du Fils de Dieu.

D. Comment appelle-t'on le Fils de Dieu fait Homme ?

R. On l'appelle Jesus Christ.

D. Pourquoi le Fils de Dieu s'est-il fait Homme ?

R. Pour nous racheter de l'esclavage du peché, & des peines de l'enfer, & pour nous mériter la vie éternelle.

D. Comment nous a-t'il rachetés ?

R. C'est en souffrant pour nous, comme homme ; & donnant, comme Dieu, un prix infini à ses souffrances.

D. Qu'a-t'il souffert pour nous racheter ?

R. Il s'est assujetti à toutes nos infirmités, excepté le peché, il a été persécuté pendant toute sa vie, enfin il est mort en Croix au milieu de deux voleurs.

D. Si Jesus-Christ est mort, il n'est donc plus vivant ?

R. Il est encore vivant, parce qu'il est ressuscité.

D. Qu'est ce à dire qu'il est ressuscité ?

R. C'est qu'il a réuni son ame à son corps le troisième jour après sa mort, & est sorti glorieux du sépulchre où il avoit été enseveli.

D. Qu'est-il devenu après sa Résurrection ?

R. Il est resté quarante jours sur la terre, conversant avec ses Apôtres & ses Disciples, pour prouver la verité de sa Résurrection, & ensuite il est monté au Ciel.

D. Pourquoi est il monté au Ciel ?

R. Pour trois raisons principales. La 1.

parce que le Ciel est la demeure des corps glorieux. La 2. pour nous servir d'Avocat auprès de son Pere. Et la 3. pour envoyer le S. Esprit à ses Apôtres.

D. A-t'il envoyé en effet le S. Esprit à ses Apôtres ?

R. Oüi, dix jours après son Ascension le S. Esprit est descendu visiblement en forme de langue de feu sur les Apôtres & sur les Disciples qui composoient alors l'Eglise.

D. Pourquoi le S. Esprit est-il descendu sur les Apôtres ?

R. C'a été 1. pour les consoler, les fortifier, & leur donner la science dont ils avoient besoin pour prêcher l'Evangile par tout le monde : 2. Pour gouverner l'Eglise, & pour demeurer avec elle, sans l'abandonner jamais.

D. Faites un Acte de Foi sur ces Misteres.

R. O mon Jesus, je crois fermement que vous êtes le Fils de Dieu, que vous vous êtes fait homme, & que vous avez enduré la mort de la Croix pour sauver tout le monde : je croi que vous êtes ressuscité glorieux le troisième jour, & que vous êtes monté au Ciel à la droite de votre Pere, & dans cette croyance, je vous adore & vous aime de tout mon cœur.

D. Quel fruit faut-il tirer d'ici ?

R. 1. Honorer & aimer beaucoup la Personne sacrée de Notre Seigneur Jesus Christ, & sa sainte humanité, & surtout au Saint

Sacrement de l'Autel. 2. Le remercier tous les jours du bienfait de notre Rédemption.
3. Avoir une horreur extrême du péché, qui a causé la mort.

LEÇON III.

Du nom & des obligations du Chrétien.

D. **E**tes-vous Chrétien ?

R. **O**ui, par la grace de Dieu.

D. *Qu'est-ce qu'un Chrétien ?*

R. C'est celui qui ayant été baptisé, croit en Dieu, & fait profession de vivre selon la doctrine de Jesus-Christ.

D. *Quelles sont les vertus nécessaires à un Chrétien pour être sauvé ?*

R. Il y en a trois ; sçavoir, la Foi, l'Espérance & la Charité, qu'on appelle Vertus Théologiques, parce qu'elles regardent Dieu prochainement.

D. *Qu'est-ce que la Foi ?*

R. C'est une Vertu Théologique, par laquelle nous croyons qu'il y a un Dieu, & nous nous soumettons à tout ce qu'il a revelé, & qu'il nous propose de croire par son Eglise.

D. *Qu'est-ce que l'Eglise ?*

R. C'est l'assemblée des Fideles, qui sous la conduite des Pasteurs légitimes, & principalement de notre saint Pere le Pape, ne font qu'un même Corps, dont Jesus-Christ est le Chef invisible.

D. *Où sont contenues toutes les vérités que Dieu*

Dieu nous a revelées, & qu'il nous propose par son Eglise ?

R. Elles sont contenuës fort au long dans la sainte Ecriture & dans la Tradition ; & les principales sont contenuës en abrégé dans le Symbole des Apôtres.

D. Il faut donc qu'un Chrétien sçache le Symbole de Apôtres ?

R. Oüï, au moins quant à la substance, & il pourroit arriver que faute de le sçavoir on seroit damné.

D. Qu'est-ce que l'Espérance.

R. C'est une vertu Théologale, par laquelle nous attendons avec assurance notre salut éternel, & les moyens nécessaires pour y arriver.

D. Sur quoi est fondée cette espérance ?

R. Elle est fondée, 1. Sur la puissance & la bonté de Dieu, & sur la fidélité de ses promesses, 2. Sur les mérites de notre Seigneur Jesus-Christ. 3. Sur notre coopération ; c'est-à-dire sur les bonnes œuyres que nous faisons avec la grace.

D. Comment pouvons-nous obtenir les choses que nous esperons ?

R. C'est principalement par la Priere & par les Sacreimens.

D. Nous sommes donc obligés de prier ?

R. Oüï.

D. Quelle est la meilleure de toutes les Prieres ?

R. C'est l'Oraison Dominicale, que Jesus-Christ lui-même a composée & enseignée à ses Apôtres, & qui renferme tout ce que nous devons demander à Dieu

D. Nous sommes donc obligés de sçavoir l'Oraison Dominicale ?

R. Oüi, celui qui ne la sçauroit pas par sa faute, pécheroit, & s'exposeroit à être privé de beaucoup de graces nécessaires au salut.

D. Qu'est-ce que Sacrement ?

R. C'est un signe sensible institué par notre Seigneur Jesus-Christ pour nous sanctifier.

D. Nous sommes donc obligés de recevoir les Sacremens ?

R. Oüi, nous y sommes obligés, quoique chaque Chrétien ne soit pas obligé de les recevoir tous.

D. Combien y a-t'il de Sacremens ?

R. Il y en a sept.

D. Qui sont-ils ?

R. Le Baptême, qui nous fait Chrétiens. La Confirmation, qui nous rend parfaits Chrétiens. L'Eucharistie, qui fortifie notre ame, & la nourrit spirituellement. La Pénitence, qui remet nos péchés. L'Extrême-Onction, qui nous aide à bien mourir. L'Ordre, qui donne la puissance d'exercer les fonctions sacrées. Le Mariage, qui donne la grace pour élever des enfans selon Dieu.

D. Qu'est-ce que la Charité ?

R. C'est une Vertu Théologique, qui nous fait aimer Dieu pour lui-même, & le prochain comme nous-même, pour l'amour de Dieu.

D. Comment connoît-on qu'un Chrétien aime Dieu ?

R. C'est quand il observe les Commandemens de Dieu & de l'Eglise, & qu'il aimeroit mieux mourir que de rien faire qui y soit contraire.

D. Comment connoît-on qu'un Chrétien aime son prochain comme soi-même pour l'amour de Dieu.

R. C'est quand il l'assiste volontiers dans ses besoins spirituels & corporels.

D. Nous sommes donc obligés de sçavoir les Commandemens de Dieu & de l'Eglise ?

R. Oüi, & celui qui ne les sçauroit pas, seroit en grand danger de tomber souvent dans le peché, & d'être damné.

D. Quels fruits pouvons-nous tirer de cette Leçon ?

R. Le 1. c'est de remercier Dieu de nous avoir fait Chrétien. Le 2. de lui demander souvent la Foi, l'Espérance & la Charité. Le 3. apprendre volontiers ce qui regarde les Sacremens, le Symbole des Apôtres, l'Oraison Dominicale, les Commandemens de Dieu & de l'Eglise, & les réciter souvent.

LEÇON IV.
De l'Exercice du Chrétien.

D. **Q**ue doit faire un Chrétien pour servir Dieu, & acquiescer la vie éternelle ?

R. Il doit passer saintement tous les jours de sa vie.

D. Que doit il faire pour passer saintement tous les jours de sa vie ?

R. Il faut observer plusieurs choses, dont les unes se doivent faire le matin dès qu'on est éveillé ; les autres en différentes occasions pendant le cours de la journée, & d'autres enfin le soir avant de se coucher.

A U M A T I N.

D. Que doit faire un Chrétien à son réveil ?

R. Il doit faire le signe de la Croix, & dire : Mon Dieu, je vous donne mon cœur.

D. Etant levé & habillé, que doit il faire ?

R. Il doit prendre de l'eau benite, se mettre à genoux devant le Crucifix, & dire : Mon Dieu, je vous adore, & je vous aime de tout mon cœur. Je vous remercie de m'avoir mis au monde, fait Chrétien, & conservé cette nuit : Je vous offre toutes mes pensées, paroles & actions, je vous demande la grace de ne vous point offenser durant ce jour.

D. Ensuite que faut il dire ?

R. *Pater, Ave, Credo*, & les Commandemens de Dieu & de l'Eglise.

D. Ne dites-vous pas quelque Oraison ? à votre Ange Gardien tous les matins & les soirs ?

R. Oïï , je dis : Angele Dei , qui custos es mei , me tibi commissum pietate supernâ , hodie illumina , custodi , rege , gubernâ , & Deum pro me ora.

Ou bien en François :

Ange de Dieu , mon bon Gardien , défendez-moi de mes ennemis , conseillez-moi toujours bien , assistez - moi de vos prieres , & me menez en Paradis.

PENDANT LA JOURNÉE.

D. Qu'est-ce qu'un Chrétien doit faire le matin après sa Priere ?

R. Il doit , s'il en a la commodité , entendre la sainte Messe , parce que c'est une action très-agréable à Dieu , & pour soi-même pleine de mérite & de bénédiction.

D. Après la Priere , ou bien après la Messe , que faut-il faire ?

R. Il faut que chacun se mette à son travail , selon son âge & condition , non-seulement pour gagner sa vie , mais encore pour éviter l'oisiveté , qui est la source de tous les vices.

D. Que faut-il faire avant son travail , afin de travailler chrétiennement.

R. Il faut l'offrir à Dieu , en disant : Mon Dieu , je vous offre le travail que je vais faire , donnez-y votre bénédiction , s'il vous plaît.

D. Pendant son travail ne faudroit-il pas avoir quelque pratique qui nous fasse ressouvenir de la présence de Dieu

R. Oüi , il seroit bon , quand l'horloge sonne , de faire le signe de la Croix , & dire : Mon Dieu , faites moi la grace de ne vous offenser jamais.

D. Si par malheur on étoit tombé dans quelque peché , que faudroit-il faire ?

R. Il faudroit faire un Acte de contrition , en disant : Mon Dieu , je vous demande pardon de vous avoir offensé , je m'en repens de tout mon cœur pour l'amour que je vous porte , & je propose de m'en garder à l'avenir , moyennant votre sainte grace.

D. Quand on porte le Saint Sacrement aux malades , que faut-il faire ?

R. Il faut l'accompagner , si on peut , & si on ne peut pas , il faut se mettre à genoux , & dire : Mon Dieu , je croi que vous êtes véritablement dans le S. Sacrement de l'Autel , je vous y adore , & je vous supplie de donner à ce Malade tout ce qui lui est nécessaire pour votre gloire & pour son salut.

D. Quand on sonne pour les Trépassés , ou qu'il passe un convoi , que faut il faire ?

R. Il faut dire un De profundis , & si on ne le sçait pas , dire au moins un Pater & un Ave pour le repos du défunt pour lequel on sonne , ou que l'on va enterrer.

D. Que faut-il faire quand on sonne l'An-

gelus au matin , à midi & au soir ?

R. Au premier coup il faut dire :
*Angelus Domini nuntiavit Maria, & conce-
pit de Spiritu sancto. Ave Maria, &c.*

Au second coup : *Ecce ancilla Domini, fiat
mibi secundum verbum tuum. Ave Maria,
&c.*

Au troisième coup : *Et Verbum caro factum
est, & habitavit in nobis. Ave Maria, &c.*

D. Pourquoi faut-il dire l'Angelus en ces
trois tems-là ?

R. Il le faut dire au matin en mémoire de
la Résurrection de Notre-Seigneur Jesus-
Christ, à midi en mémoire de sa Passion, &
le soir en mémoire de son Incarnation.

D. Que faut-il faire avant ses repas ?

R. Il faut dire étant debout : Mon Dieu,
bénissez la nourriture que je vais prendre,
pour m'entretenir à votre service, & en-
suite réciter le *Benedicite*.

D. Que faut-il faire pendant son repas pour
manger chrétiennement ?

R. Il faut éviter la gourmandise & la sen-
sualité, c'est-à-dire, qu'il ne faut pas man-
ger avec précipitation ni par excès, ni re-
chercher ses appetits avec trop de soin.

D. Après avoir pris son repas, que faut-il
faire ?

R. Il faut se lever de table, & dire avec
révérence : Mon Dieu, je vous remercie
de la nourriture que vous m'avez donnée ;

faites-moi la grace d'en bien user Et ensuite dire les graces.

A U S O I R.

D. *Que faut-il faire avant de se coucher ?*

R. Il faut prendre de l'Eau-benite, se mettre à genoux, comme le matin, devant le Crucifix, & dire: Mon Dieu, je vous adore, & je vous aime de tout mon cœur, je vous remercie de m'avoir mis au monde, fait Catholique, & racheté par le Sang de votre Fils Notre-Seigneur Jesus-Christ, & conservé durant ce jour.

D. *Après cela que faut-il faire ?*

R. Il faut examiner sa conscience pour connoître les péchés qu'on a commis pendant la journée, & ensuite demander pardon à Dieu.

D. *Que faut-il dire pour demander pardon à Dieu des péchés qu'on a commis pendant la journée ?*

R. Il faut dire: Mon Dieu, je vous demande pardon des péchés que j'ai commis en cette journée & en toute ma vie, je m'en repens de tout mon cœur, pour l'amour que je vous porte: je propose de m'en garder à l'avenir, moyennant votre sainte grace, & de m'en confesser au plutôt.

D. *Après avoir demandé pardon à Dieu de ses péchés, que faut-il faire ?*

R. Il faut dire le *Confiteor*, & ensuite réciter en Latin ou en François l'Oraison

Dominicale, & la Salutation Angelique, le Symbole des Apôtres, & une Oraison à son Ange Gardien, comme le matin.

D. Comment faut-il finir sa priere ?

R. Il la faut finir, en disant: Mon Dieu, conservez-moi durant cette nuit sans vous offenser, & sans aucun facheux accident.

D. La priere étant finie, que faut-il faire ?

R. Il faut; si l'on peut, garder le silence, se deshabiller modestement, & entretenir son esprit dans quelque bonne pensée, comme seroit celle de la mort, dont le sommeil est l'image.

D. Etant au lit, que faut-il faire ?

R. Il faut faire le signe de la Croix, & dire: Mon Dieu, faites moi la grace de bien mourir.

D. Ne faut-il rien faire davantage les Dimanches & les Fêtes, que les autres jours ?

R. Oüi, il faut en ces jours assister à tout le Service de la Paroisse, à la grande Messe, au Prône, à Vêpres, au Sermon & au Catéchisme; visiter les malades & les affligés, & quand on en a besoin, s'approcher du Sacrement de Pénitence.





SECONDE PARTIE.

*De la Penitence, & des conditions nécessaires
pour s'en approcher avec fruit.*

LEÇON I.

Du Sacrement de Pénitence, & de sa nécessité.

D. **Q**U'est-ce que la Pénitence ?

R. C'est un Sacrement qui remet les pechés commis après le Baptême.

D. *Qui est-ce qui a institué le Sacrement de Penitence ?*

R. C'est Notre Seigneur Jesus-Christ.

D. *Quand l'a-t'il institué ?*

R. C'a été après sa Résurrection, lorsque s'étant apparu à ses Apôtres, il leur dit : *Recevez le Saint-Esprit, les pechés seront pardonnés à ceux à qui vous les pardonnerez & ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.*

D. *Ce Sacrement est il nécessaire ?*

R. Oüi, & si quelqu'un par sa propre faute manquoit à le recevoir après être tombé dans le peché mortel depuis son Baptême, il seroit damné.

D. *Ce Sacrement remet-il toutes sortes de pechés ?*

R. Oüi, il les remet tous, quelques grands qu'ils puissent être.

D. *Ce Sacrement ne fait-il autre chose que remettre les pechés ?*

R. Il produit encore trois effets, 1. Il change la peine éternelle qui étoit dûë au peché, en une peine temporelle. 2. Il donne de la force pour ne plus retomber au peché. 3. Il console l'ame, & la met en repos contre les remords de la conscience.

D. *Peut-on recevoir ce Sacrement plusieurs fois ?*

R. Oüi, on le peut recevoir tout autant de fois qu'on a eu le malheur de tomber dans le peché.

D. *Tous ceux qui s'approchent de ce Sacrement, reçoivent-ils la rémission de leurs pechés, & tous les avantages que vous venez de nous réciter ?*

R. Non, il n'y a que ceux qui apportent à ce Sacrement les conditions que Notre Seigneur demande.

D. *Quelles sont ces conditions ?*

R. Il y en a cinq, sçavoir 1. Examiner sa conscience. 2. Etre mari d'avoir offensé Dieu. 3. Faire un ferme propos de ne le plus offenser. 4. Confesser tous ses pechés au Prêtre. 5. Satisfaire à Dieu & au Prochain.

D. *Toutes ces conditions sont-elles absolument nécessaires ?*

R. Oüi.

D. *Qui manqueroit seulement à une de ces conditions, ne recevrait-il pas la rémission de ses pechés ?*

R. Non, mais au contraire il commet.

roit un nouveau peché, qui s'appelle sacrilege, abusant du Sacrement.

D. Si ce malheur étoit arrivé à quelqu'un, n'y a-t'il point de remède ?

R. Oüi, par la miséricorde de Dieu.

D. Quel est ce remède ?

R. C'est de faire une Confession générale, & y observer exactement toutes ces conditions.

D. Quel fruits, &c.

R. Trois entre autres. Le 1. remercier Notre Seigneur d'avoir donné ces Sacrements à son Eglise pour la rémission de nos pechés. Le 2. apprendre soigneusement la maniere d'en faire un bon usage, & pour cela venir avec affection au Catéchisme. Le 3. se hâter de faire pénitence, & ne pas différer à l'heure de la mort.

LEÇON. II

De l'Examen de Conscience.

D. **Q**u'est-ce que l'Examen de Conscience ?

R. **Q**C'est une diligente recherche de tous les pechés commis depuis la dernière Confession.

D. Cet examen est il nécessaire ?

R. Oüi, parce qu'il est impossible d'avoir du regret de ses pechés, & de s'en confesser entièrement, si on ne les connoît auparavant, ce qui ne se peut faire sans examen.

D.

D. Comment faut-il faire cet examen ?

R. Il faut prendre garde au tems qu'il y a que nous n'avons été à confesse.

D. Que faut-il faire de plus ?

R. Il faut remarquer les mauvaises inclinations, les lieux où l'on a demeuré, les compagnies que l'on a fréquentées, les exercices où l'on a été employé.

D. Cela suffit-il pour trouver ses pechés ?

R. Il faut de plus examiner les pensées, les paroles, les œuvres & les omissions, du moins principales, qui nous sont arrivées depuis notre dernière Confession, contre les Commandemens de Dieu & de l'Eglise, & contre les devoirs de notre état & de notre condition.

D. Pouvons-nous sans l'assistance de Dieu nous ressouvenir de nos pechez ?

R. Non, il faut que ce soit lui-même qui nous les fasse connoître.

D. Qu'y a-t'il donc à observer pour bien faire cet examen ?

R. Il faut se retirer à part, & là demander à Dieu la grace de reconnoître le nombre & la laideur de nos pechez, pour ensuite les détester.

D. Avec quel soin & diligence faut-il examiner sa conscience avant la Confession ?

R. Avec la même diligence que nous apporterions à une affaire de conséquence.

D. Quel est le moyen de faciliter cet examen ?

R. C'est de faire tous les jours au soir l'examen de sa conscience avant de se coucher.

D. *Quels fruits étc.*

R. C'est de nous affectionner à cet examen du soir. 2. Apprendre bien les Commandemens de Dieu & de l'Eglise, & les pechés qui leur sont opposés, & que l'on peut commettre plus ordinairement.

LEÇON III.

De la Contrition.

D. *Qu'est-ce que la Contrition ?*

R. **Q**C'est une douleur & une détestation du péché que l'on a commis, avec un ferme propos de n'y plus retomber.

D. *La Contrition est elle nécessaire ?*

R. Oüi, car sans elle nous ne pouvons obtenir le pardon du péché, & c'est principalement de la contrition dont J. C. a parlé, quand il a dit : *Si vous ne faites pénitence, vous perirez tous.*

D. *Combien y a t'il de sortes de Contrition ?*

R. Il y en a de deux fortes, l'une parfaite, & l'autre imparfaite, que l'on appelle attrition.

D. *Qu'est-ce que la contrition parfaite ?*

R. C'est une douleur d'avoir offensé Dieu, parce qu'il est souverainement bon.

D. *Qu'est ce que l'attrition ?*

R. C'est une douleur d'avoir offensé Dieu, par la honte d'avoir commis le péché, ou par la crainte d'en recevoir le châtement.

D. Laquelle de ces deux contritions faut-il avoir pour recevoir le Sacrement de Pénitence ?

R. Il seroit à souhaiter que tout le monde eût la contrition parfaite, & il la faut souvent demander à Dieu ; mais l'attrition suffit, pourvu qu'elle soit excitée dans le cœur par un mouvement du S. Esprit, & non pas seulement par un mouvement de la nature ; qu'elle exclue la volonté de pécher, & qu'elle enferme l'espérance du pardon.

D. Quel est l'effet de la contrition parfaite ?

R. C'est de justifier le pécheur par elle-même sans l'absolution, avec le désir néanmoins & l'obligation de la recevoir.

D. Quel est l'effet de l'attrition ?

R. C'est de disposer le pécheur à recevoir la grace de la justification par l'absolution dans laquelle consiste la force du Sacrement de Pénitence.

D. Combien y a-t'il de conditions requises à l'une & à l'autre de ces deux contritions ?

R. Il y en a quatre. La première, qu'elle soit *supernaturelle*, c'est-à-dire, excitée en nos cœurs par le mouvement du S. Esprit, & fondée sur des considérations que la Foi nous enseigne. 2. *Souveraine*, c'est-à-dire, qu'elle nous fasse détester le péché, comme étant le plus grand de tous les maux du monde. 3. *Interieure*, c'est-à-dire, qu'elle procède principalement du cœur. 4. *Univer-*

selle, c'est à dire, que la douleur s'étende sur tous nos pechés, au moins mortels.

D. Quels sont les moyens de nous exciter au regret de nos pech's?

R. C'est de considerer la bonté infinie de Dieu, que nous avons offensé, le grand nombre des bienfaits reçus de lui, notre ingratitude en son endroit, la Mort & Passion de notre Seigneur Jesus-Christ, la gloire éternelle, dont le peché nous prive, & l'enfer où il nous engage.

D. Faites un acte de contrition parfaite.

R. Mon Dieu, je suis marri de tout mon cœur de vous avoir offensé, parce que vous êtes bon, & que le peché vous deshonne infiniment. Je fais résolution de m'en corriger, moiënnant votre sainte grace, & de m'en confesser au plûtôt.

D. Quels fruits, &c.

R. 1. Comme la contrition est un don de Dieu, il faut la demander instamment & avec humilité. 2. Produire souvent des actes de contrition, même hors le Sacrement de Pénitence, principalement le soir après l'examen, lorsqu'on remarque avoir offensé Dieu, afin d'avoir la facilité de les produire, lorsque nous y serons obligés.

LEÇON IV.
Du bon propos.

D. *Q*u'est-ce que le bon propos ?

R. *Q*c'est une ferme volonté de ne plus offenser Dieu.

D. *E*st-il nécessaire d'avoir ce bon propos ?

R. Oiii, & voilà pourquoi Jesus Christ disoit à ceux à qui il pardonnoit pendant sa vie mortelle, *allez, & ne pechez plus.*

D. *P*ourquoi est-il nécessaire d'avoir ce bon propos ?

R. Parce que sans le bon propos il n'y a point de contrition véritable.

D. *P*ourquoi n'y a-t'il point de contrition véritable sans le bon propos ?

R. C'est qu'on ne déteste point véritablement le péché, quand on conserve encore la volonté de le commettre.

D. *C*eux qui vont à Confesse sans avoir le bon propos, ne reçoivent donc pas la rémission de leurs péchés ?

R. Non, mais au contraire, ils se moquent de Dieu & commettent un sacrilège.

D. *Q*uelles sont les marques d'un bon propos ?

R. C'est, 1. de changer de vie. 2. Eviter les occasions qui portent ordinairement au péché. 3. Travailler à détruire ses mauvaises habitudes.

D. *Q*u'est-ce à dire changer de vie ?

R. C'est ne plus faire le mal qu'on faisoit

auparavant, & même autant qu'on le peut, faire le bien qui lui est opposé.

D. *Qu'est ce qu'éviter les occasions qui nous portent ordinairement au péché ?*

R. C'est éloigner tout ce qui nous met en danger d'offenser Dieu, ou par soi-même, à cause de notre mauvaise disposition.

D. *Sommes nous obligés d'éloigner tout ce qui nous met en danger d'offenser Dieu ?*

R. Oüi, quand même il nous seroit aussi nécessaire que nos yeux, que nos pieds, ou nos mains.

D. *Qui est-ce qui nous impose cette obligation ?*

R. C'est Jesus-Christ lui-même, lorsqu'il nous dit ces paroles : *Si votre œil droit, ou votre main, ou votre pied vous est un sujet de scandale, arrachez-le, & le jetez loin de vous.*

D. *Qu'est-ce que travailler à détruire ses mauvaises habitudes ?*

R. C'est mortifier les passions, & reprimer en soi le penchant qu'on a vers le mal.

D. *Peut-on croire que ceux qui promettent toujours de s'amender & ne le font pas, ayent ce bon propos ?*

R. Il y a grand sujet de craindre qu'ils ne l'ayent pas, & ainsi qu'ils ne trompent le Confesseur & eux-mêmes.

D. *Que faut-il faire pour rendre ce bon propos efficace ?*

R. Trois choses. La 1. demander souvent & instamment à Dieu la grace & l'effet de

ce bon propos, comme dépendant principalement de sa miséricorde. La 2. prévoir les occasions qui nous font tomber dans le péché, afin de n'en être pas surpris. La 3. s'habituer à aller toujours, autant qu'il se peut, à un même Confesseur, & prendre humblement de lui les avis qu'il jugera propres pour nous empêcher de retomber dans le péché, & les pratiquer avec fidélité.

D. Quels fruits faut-il tirer de cette instruction ?

R. Trois 1. Reconnoître devant Dieu ; ou craindre justement d'avoir souvent manqué par le passé de ce bon propos allant à confesse, & lui en demander pardon 2. Nous établir fortement dans la résolution de plutôt mourir que de jamais offenser Dieu. 3. Employer les moyens ci-dessus marqués, pour rendre ce bon propos efficace.

LEÇON V.
De la Confession.

D. Qu'est-ce que la Confession ?

R. C'est une accusation de tous ses péchés faite à un Prêtre approuvé, pour en avoir l'absolution.

D. Pourquoi dites-vous que la Confession est une accusation ?

R. Parce qu'il faut en ce lieu se comporter en criminel, & déclarer ses péchés avec douleur & humilité, sans user d'excuses.

D. Pourquoi dites-vous de tous ses pechés ?

R. Parce que celui qui en retiendroit un seul volontairement, ne recevrait pas l'absolution des autres, & de plus commettrait un horrible sacrilege.

D Pourquoi dites-vous aussi, de ses pechés ?

R. C'est qu'il faut déclarer ses propres pechés seulement, & non pas ceux des autres.

D. La Confession est elle nécessaire pour obtenir la rémission de ses pechés ?

R. Oüi, & c'est J. C. lui-même qui l'a commandée, quand il a dit à ses Apôtres ; Les pechés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, & ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.

D. Comment ces paroles nous font-elles voir que J. C. a commandé la Confession ?

R. C'est que les Prêtres doivent connoître les pechés pour les remettre ou les retenir ; ce qu'ils ne sçauroient faire si le pécheur ne les déclare, & ne s'en accuse par la Confession.

D. Que faut-il faire, étant arrivé aux pieds du Prêtre ?

R. Il faut se mettre à genoux, tourner la face vers la muraille, faire le signe de la Croix, & demander avec humilité la Bénédiction du Confesseur.

D. Comment faut il demander la Bénédiction ?

*R. En disant en Latin ! *Benedic mihi, Pater, quia peccavi* ; ou bien en François : *Be-**

nissez-moi , mon Pere , parce que j'ai pe-
ché : puis dire le *Confiteor* jusqu'à *meâ culpâ*,
& le tems de sa derniere Confession.

D. Par où faut il commencer à dire ses pechés?

R. Par les plus gros , & par ceux qui nous
font plus de peine à dire.

*D. Est-ce assez de déclarer simplement ses
pechés ?*

R. Non , il faut encore en déclarer le
nombre , les qualités différentes , & les cir-
constances considerables.

*D. Après qu'on a dit ce qu'on sçait , faut-il
dire au Confesseur qu'il nous interroge ?*

R. Oüi , il est très-à-propos , & il le faut
prier instamment de cette grace.

*D. Après avoir déclaré tous ses pechés , que
faut-il faire ?*

R. Il faut achever le *Confiteor* , & écouter
attentivement ce que le Confesseur nous
dira.

*D. Que faut-il faire quand le Confesseur ne
nous trouve pas suffisamment disposés ?*

R. Il faut suivre son conseil , & faire fide-
lement ce qu'il nous ordonnera.

D. Comment faut-il recevoir l'Absolution ?

R. Il faut s'incliner profondément , & dé-
tester de nouveau ses pechés , par un Acte
de contrition.

D. Que faut il faire après la Confession ?

R. Trois choses. 1. Remercier Dieu de la
grace qu'il nous a faite. 2. Renouveler le

bon propos de nous amander, & nous ref-
souvenir de ce que le Confesseur nous a dit
3. Faire la pénitence enjoite, ou se résou-
dre de la faire au plûtôt.

D. *Quels fruits, &c.*

R. Pratiquer autant de fois que nous irons
à confesse, toutes les choses qui viennent
d'être marquées, tant devant qu'après la
Confession, & principalement de ne jamais
celer aucun peché par crainte, par honte,
ou par malice.

LEÇON VI.

De la Confession générale.

D. *Q*U'est-ce que la Confession générale ?

R. *Q*C'est une accusation des pechés
commis en toute la vie, ou depuis la der-
niere Confession générale, soit qu'ils ayent
été confessés ou non.

D. *Est il nécessaire de faire une Confession
générale ?*

R. Oüi, pour beaucoup de personnes ;
sous peine de damnation éternelle.

D. *Quelles sont les personnes qui sont obli-
gées de faire une Confession générale, sous peine
d'être damnées ?*

R. Celles qui ont commis quelque défaut
qui a rendu leur confession mauvaise &
nulle.

D. *Combien y a-t'il de défauts qui rendent
une Confession mauvaise ?*

R. Il y en a cinq. 1. Quand par faute d'examen, ou par une ignorance coupable, on oublie quelque peché mortel. 2. Quand on n'a point de regret ou de douleur de ses péchés. 3. Quand on n'a point une ferme résolution de s'amender. 4. Quand on en retient quelqu'un volontairement, par crainte ou par malice. 5. Quand on n'est point dans la résolution de satisfaire à Dieu & au Prochain.

D. Quels biens nous reviennent-ils d'une Confession générale ?

R. Quatre principaux. 1. Elle remédie à tous les défauts des Confessions précédentes. 2. Elle cause une grande paix dans l'ame. 3. Elle donne des forces pour surmonter le diable, & résister au peché. 4. Elle nous rend mieux préparés pour la sainte Communion.

D. Que faut-il observer pour la bien faire ?

R. Le même qu'aux Confessions particulières, sinon qu'il faut donner plus de tems, soit à s'examiner, soit à produire des Actes de contrition, & qu'il faut faire la Confession ordinaire auparavant que de commencer la générale.

D. Quels fruits faut-il tirer de cette instruction ?

R. 1. Nous disposer à faire une Confession générale au saint tems de Carême, non-seulement pour préparation plus grande à la

premiere Communion, mais principalement pour réparer les défauts que nous pouvons avoir commis en nos Confessions particulières.

2. Parce qu'il est à craindre que dans une année, ou au moins dans toute notre vie nous ne fassions quelque mauvaise Confession, en faire tous les ans une générale, lors aussi que l'on veut délibérer de quelle vacation l'on veut être, & encore quand on vient sur l'âge, & que l'on approche de la mort.

LEÇON VII.

De la Satisfaction.

D. **Q**u'est ce que la Satisfaction ?

R. **Q**'est une réparation que l'on doit à Dieu, ou au prochain, pour l'injure qu'on lui a faite.

D. *Est on obligé de satisfaire à Dieu, après que le prochain est satisfait ?*

R. Oüi. Car bien que la peine éternelle soit remise par l'absolution, il reste encore ordinairement à souffrir une peine temporelle en cette vie, ou en l'autre.

D. *Comment satisfaisons nous à Dieu ?*

R. C'est par les œuvres de pénitence que nous accomplissons par la grace de Jesus-Christ, dans lequel nous vivons, nous méritons & nous satisfaisons.

D. *Quelles sont les œuvres de pénitence ?*

R.

R. Ce sont celles qui sont imposées par le Prêtre , comme sont principalement la Priere , le Jeûne & l'aumône.

D. *On est donc obligé d'accomplir la pénitence que le Prêtre impose ?*

R. Oiii , celui qui négligeroit de l'accomplir , pécheroit grièvement.

D. *Quand doit-on accomplir la pénitence que le Prêtre a imposée ?*

R. On doit l'accomplir au plûtôt , & toujours , quand on le peut , dans le tems , à l'heure , & dans le lieu qu'il nous a marqué.

D. *Est-on aussi obligé de satisfaire à son prochain ?*

R. Oiii , il faut réparer le tort qu'on lui a fait , ou dans sa personne , ou dans son honneur , ou dans ses biens.

D. *Comment peut-on faire tort au prochain en sa personne ?*

R. C'est en le maltraitant , le querellant , ou l'injuriant , & en gardant contre lui quelque haine ou quelque rancune.

D. *Comment peut-on réparer ces torts ?*

R. C'est en lui demandant pardon , & en se reconciliant véritablement avec lui.

D. *Comment peut-on faire tort au prochain en son honneur ?*

R. C'est en faisant connoître quelque faute secrette & cachée qu'il a commise , ce qui s'appelle médisance , ou en disant de lui du mal qu'il n'a point fait ; ce qui s'appelle calomnie.

D. Comment peut-on réparer ce tort.

R. C'est en disant de lui tout le bien qu'on en sçait, & en se dédisant du mal qu'on en a dit.

D. Comment peut-on faire tort au prochain en ses biens ?

R. C'est en prenant ou retenant injustement ce qui lui appartient.

D. Comment peut-on réparer ce tort ?

R. C'est en lui restituant tout ce qu'on lui avoit pris ou retenu, ou quelque autre chose du même prix, si on ne l'avoit plus.

D. Quand faut-il faire toutes ces réparations ?

R. Il seroit à propos de les faire avant d'aller à confesse; mais quand on ne les a pas fait, il faut être au moins dans la résolution de les faire, & s'en acquiter en effet au plutôt.

D. Si quelqu'un n'étoit pas dans cette résolution, qu'en arriveroit-il ?

R. Il ne seroit par en état de recevoir l'absolution.

D. Quels fruits faut-il tirer de cette instruction ?

R. Trois. 1. S'examiner si l'on a accompli les pénitences qui ont été enjointes par le Prêtre dans les Confessions, & spécialement la fuite des occasions, les restitutions du bien ou de l'honneur, & les reconciliations avec nos ennemis. 2. Faire une ferme résolution de nous soumettre humblement au Prêtre lorsqu'il nous impose la pénitence, l'exécuter avec soin, & au plutôt 3. Nous y encourager à l'exemple des rigoureuses pénitences

des Saints , comme de David , de la Madeleine & des autres.

TROISIEME PARTIE.

Du Sacrement de l'Eucharistie , & des dispositions pour communier avec fruit.

LEÇON I.

De la Sainte Communion.

D. **Q**U'est-ce que communier ?

R. **Q**C'est recevoir le très-Saint Sacrement de l'Autel.

D. *Est-on obligé de communier ?*

R. Oiii ; parce que Jesus Christ la commandé.

D. *Où trouvez vous que Jesus-Christ ait commandé de communier ?*

R. C'est en S. Jean , chapitre 6. où il parle en ces termes : *Si vous ne mangez la Chair du Fils de l'homme & si vous ne buvez son Sang , vous n'aurez point la vie en vous.*

D. *Quand est-on obligé de communier ?*

R. Il seroit à souhaiter qu'on communiât souvent ; mais selon le commandement de l'Eglise , on est obligé de communier au moins une fois l'an , dans la quinzaine de Pâques ?

D. *Où faut-il communier ?*

R. Selon l'esprit de l'Eglise , la Communion de Pâques , & celle que l'on fait la

premiere fois , se doivent faire en la Paroisse ; si on n'a une permission particuliere de les faire ailleurs.

D. A quel âge est-on obligé de communier ?

R. Lorsqu'on a atteint l'âge de discrétion ; ce qui arrive ordinairement à douze ans.

D. Qu'entendez-vous par l'âge de discrétion ?

R. J'entens l'âge auquel on a assez d'esprit & de jugement pour connoître ce qu'on fait , & pour s'éprouver soi-même avant de faire une action si sainte.

D. Pourquoi dites-vous que cet âge de discrétion arrive ordinairement à l'âge de douze ans ?

R. C'est qu'il peut arriver quelquefois qu'on ait cet esprit & ce jugement avant l'âge de douze ans , & qu'il peut arriver aussi qu'on ne l'ait pas , quand on a atteint cet âge.

D. Comment peut-on connoître qu'un enfant a atteint cet âge de discrétion ?

R. C'est lorsqu'il mene une vie réglée & éloignée des puérités de l'enfance , & quand il donne des marques de révérence envers le très-Saint Sacrement.

D. Tous ceux qui ont atteint cet âge de discrétion , sont-ils obligés de communier ?

R. Oüi , & ceux qui y manquent par leur faute , pechent mortellement.

D. Qui sont ceux qui manquent de communier par leur faute , & qui par conséquent

pechent mortellement ?

R. Ce sont ceux qui pouvant communier, ne le font point, & ceux qui se mettent hors d'état de communier, parce qu'ils négligent de se faire instruire quand ils ont atteint cet âge de discrétion.

D. Quels fruits faut-il tirer de cette Leçon ?

R. Il faut, 1. Remercier Dieu de ce qu'il a bien voulu nous faire un commandement aussi honorable & avantageux qu'est celui de communier. 2. Nous examiner souvent, pour connoître si nous avons assez d'esprit & de jugement pour penser à communier. 3. Donner par tout des marques de notre respect envers le Saint Sacrement, & apprendre volontiers tout ce qu'il faut sçavoir pour communier, de crainte d'en être privés par notre faute.

LEÇON II.

De la Réalité du S. Sacrement.

D. Q'U'est ce que l'Eucharistie ?

R. **Q**C'est un Sacrement qui contient réellement & en vérité le Corps, le Sang, l'Âme & la Divinité de Notre Seigneur Jesus-Christ, sous les especes du pain & du vin.

D. Est-ce le vrai Corps de Jesus-Christ qui est dans l'Eucharistie ?

R. Oui, le même qu'il a pris au ventre

de la glorieuse Vierge , qui a été attaché à l'arbre de la Croix , & qui est à présent dans le Ciel à la droite du Pere Eternel.

D. *Le croyez-vous bien fermement ?*

R. Oiii , & plus fermement que si je le voyois de mes propres yeux.

D. *Pourquoi le croyez-vous ?*

R. Parce que Notre Seigneur Jesus-Christ l'a dit.

D. *Quand est-ce que Jesus-Christ a dit que son Corps & son Sang étoient dans l'Eucharistie ?*

R. C'a été lorsqu'en instituant ce Sacrement, il a pris du pain & du vin, & a dit à ses Apôtres: Prenez & mangez, car ceci est mon Corps; Prenez & buvez, car ceci est mon Sang.

D. *Croyez-vous aussi bien fermement que l'Ame & la Divinité de Jesus-Christ soient dans l'Eucharistie ?*

R. Oiii.

D. *Pourquoi le croyez-vous ?*

R. C'est qu'un Corps vivant ne sçauroit être sans son ame , & que le Corps d'un Homme-Dieu ne sçauroit être sans la Divinité.

D. *Le Corps n'est-il pas séparé du Sang dans la sainte Hostie , & le Sang séparé du Corps dans le Calice ?*

R. Non , le Corps , le Sang , l'Ame & la Divinité de Jesus Christ sont dans la sainte Hostie & dans le Calice en même tems.

D. Mais quand le Prêtre consacre la sainte Hostie, il ne parle pourtant que du Corps; & quand il consacre ce qui est dans le Calice, il ne parle que du Sang; & ainsi il n'y a que le Corps qui devrait se trouver dans l'Hostie, & le Sang dans le Calice?

R. Il est vrai qu'il n'y a que le Corps qui se trouve dans l'Hostie & le Sang dans le Calice, en vertu des paroles de la consécration; mais par concomitance l'un & l'autre se trouvent dans l'Hostie & dans le Calice avec la Divinité.

D. Quand est-ce que Jesus-Christ commence d'être dans la sainte Hostie & dans le Calice?

R. Tout aussi-tôt que le Prêtre a prononcé les paroles de la Consécration sur le pain & le vin.

D. Quitte-t'il le Ciel pour venir au Saint Sacrement de l'Autel?

R. Non, il se trouve au Ciel & en Terre en même tems.

D. Est-il en toutes les Hosties consacrées?

R. Oüi, & aussi entier en la plus petite qu'en la plus grande.

D. A-t'il plusieurs Corps?

R. Non, il n'en a qu'un seul, qui se trouve en même tems dans le Ciel, & en autant d'Hosties qu'il y en a de consacrées.

D. Quand on rompt l'Hostie, rompt-on aussi le Corps de Jesus Christ?

R. Non, il n'y a que les apparences qui se

rompent, d'autant que son Corps étant glorieux, il ne peut pas être rompu.

D. Puisque le Corps n'est pas rompu, reste-t'il tout entier en chaque partie ?

R. Oüi, comme si vous rompiez un miroir en cent pièces, chaque pièce vous représenteroit encore tout entier.

D. Comment tout cela se peut-il faire ?

R. C'est par un effet miraculeux de la toute-puissance de Dieu.

D. Qu'entendez vous par les especes ?

R. J'entens ce qui paroît à nos sens, comme la couleur, la figure & le goût.

D. Quand le Prêtre montre la sainte Hostie, la blancheur que nous voyons n'est elle pas celle du Corps de Jesus-Christ ?

R. Non, c'est la blancheur du pain, laquelle est restée, aussi bien que la figure & le goût.

D. Ne reste-t'il plus de pain ni de vin ?

R. Non, la substance du pain est changée au Corps de Jesus-Christ, & la substance du vin est changée en son Sang.

D. Comment appelle-t'on ce changement ?

R. On l'appelle Transubstantiation, c'est-à-dire, changement d'une substance en une autre.

D. Comment se fait ce changement ?

R. Il se fait par la vertu toute puissante des paroles de Jesus-Christ, que le Prêtre prononce en son nom.

D. *Quels fruits &c.*

R. 1. Admirer la bonté de Notre-Seigneur, qui a fait tant de miracles pour se donner à nous. 2. Croire fermement qu'il est en propre personne au très Saint Sacrement de l'Autel, & comme Dieu, & comme Homme. 3. Faire souvent des Actes de Foi de cette verité, & l'adorer toutes les fois que nous entrons dans l'Eglise.

LEÇON III.

De l'Institution du Saint Sacrement, & de ses effets.

D. **Q**ui a institué le Saint Sacrement de l'Autel?

R. C'a été N. S. Jesus-Christ.

D. *Quand est ce qu'il l'a institué?*

R. Le Jeudi-Saint, la veille de sa Passion, au tems que les Juifs pensoient à le faire mourir.

D. *A Quelle fin l'a-t'il institué?*

R. 1. Afin de nous temoigner l'excès de son amour. 2. Pour servir de nourriture spirituelle à notre ame.

D. *Pourquoi appelle t'on ce Sacrement Très-Saint?*

R. Parce qu'il rend saints ceux qui s'en approchent dignement, & qu'il contient Notre Seigneur Jesus-Christ, qui est le principe & l'auteur de toute sainteté.

D. *Comment est-ce qu'on appelle autrement ce Sacrement?*

R. On l'appelle Eucharistie, Communion, Sainte Hostie, Viatique, & Saint Sacrifice.

D. Pourquoi donne-t'on tant de noms à ce Sacrement ?

R. C'est pour nous marquer son excellence, sa dignité & ses effets, que nous ne saurions exprimer par un seul nom.

D. Quels sont les effets de ce Sacrement ?

R. Il y en a quatre principaux.

D. Quel est le premier ?

R. C'est de nous unir intimement & nous incorporer à Jesus-Christ, non-seulement par la Foi & la Charité, mais aussi par la présence réelle de sa Chair sacrée & de son précieux Sang.

D. Quel est le second ?

R. C'est d'augmenter, affermir & conserver en nous la vie spirituelle de la grace.

D. Quel est le troisieme ?

R. C'est d'affoiblir la concupiscence, & moderer la violence de nos passions.

D. Quel est le quatrieme ?

R. C'est de nous donner le gage de la vie éternelle & de la résurrection glorieuse.

D. Tous ceux qui communient, reçoivent-ils ces effets ?

R. Non, parce que tous n'apportent pas à ce Sacrement les dispositions nécessaires pour en profiter.

D. Quels fruits &c.

R. 1. Remercier Notre-Seigneur du grand amour qu'il nous a témoigné dans l'institution de ce divin Sacrement. 2. Désirer ardemment. de nous unir à lui dans la sainte Communion. 3, Nous y préparer de bonne heure & avec un très grand soin, pour le recevoir dignement.

LEÇON IV.

Des dispositions éloignées pour communier dignement.

D. *Q*ue faut-il faire pour bien communier ?

R. Il faut préparer son ame & son corps.

D. *Q*uelles sont les préparations de l'ame ?

R. Il y en a de deux sortes : les unes qu'on appelle éloignées, parce qu'elles se doivent faire quelques jours, ou du moins quelque tems avant la Communion, & les autres qu'on appelle prochaines, parce qu'elles doivent se faire quand on est prêt de communier.

D. *C*ombien y-a-t'il de préparations éloignées.

R. Trois, la foi, la pureté de conscience, & la paix avec le prochain,

D. *Q*u'entendez vous par la foi qu'il faut avoir pour communier ?

R. J'entens qu'il faut sçavoir & croire fermement les principaux Mysteres de notre Religion ; mais principalement ce qui concerne le Très-Saint Sacrement de l'Autel,

D. Qu'entendez-vous par la pureté de conscience ?

R. C'est-à-dire, qu'il faut du moins être exempt de tout péché mortel, & même de veniels; s'il étoit possible, par une bonne pénitence.

D. Ceux qui communient en péché mortel, reçoivent ils véritablement le Corps & le Sang de Jesus-Christ ?

Oùï, mais ils ne reçoivent pas ses graces; & au contraire, ils mangent & ils boivent leur jugement, & leur condamnation.

D. Qu'entendez-vous par la paix avec le prochain ?

R. J'entens qu'il faut l'aimer véritablement comme nous mêmes; & si l'on avoit quelque querelle ou inimitié contre lui, il faudroit se réconcilier pour s'approcher de la sainte Communion.

D. Quel fruits &c.

R. 1. Examiner si l'on a accompli les cinq conditions d'une bonne & véritable pénitence, & principalement si l'on n'a point retenu quelque péché mortel à confesse, afin de ne pas tomber dans le malheur de Judas.

2. Voir si l'on n'a point de rancune contre personne afin de se réconcilier avant que de s'approcher de la sainte Communion.

LEÇON V.

Des dispositions prochaines.

D. *Que faut-il faire quand on est prêt de communier pour préparer son ame ?*

R. Il faut la veille de la Communion au soir, le jour de la Communion au matin, & surtout pendant la Messe à laquelle on doit communier, produire des Actes de foi, de contrition & d'humilité, d'amour de Dieu, de confiance & de désir.

D. *Pourquoi faut-il produire tous ces Actes ?*

R. Pour témoigner à Dieu les sentimens de notre cœur à son égard, & pour nous exciter à la dévotion nécessaire pour bien communier.

D. *Quelle humilité faut-il avoir ?*

R. Celle qui nous fasse reconnoître que nous sommes indignes d'une telle grace, & qui nous tienne en une très-grande modestie des yeux & de la langue dans l'Eglise, à cause de la grandeur infinie de Dieu, qui mérite une extreme révérence.

D. *Quel amour & quelle confiance ?*

R. Celle d'un enfant qui aime son pere par reconnoissance, & qui attend tout de sa bonté.

D. *Quel doit être le désir de communier ?*

R. Il doit être à peu près tel qu'est celui d'un affamé pour manger, d'un alteré pour boire, & d'un avare pour amasser de l'argent.

D. Faites un Acte de Foi.

R. O mon Seigneur & mon Dieu ! je crois très-fermement que vous êtes réellement & véritablement au S. Sacrement de l'Autel ; sçavoir , votre Corps glorieux , votre Sang précieux , votre très-sainte Ame , & votre Divinité avec toutes vos perfections infinies , parce que vous l'avez dit , & dans cette croyance , je vous adore avec toute la soumission dont je suis capable.

D. Faites un Acte de contrition.

R. Ah mon Dieu ! que vous êtes bon , que vous êtes aimable , non content de m'avoir racheté par l'effusion de votre précieux Sang , vous voulez encore vous donner à moi , nonobstant la multitude infinie de mes pechés ; je vous en demande très-humblement pardon , je les déteste de tout mon cœur pour votre amour , protestant que je veux plutôt mourir , que de vous offenser jamais.

D. Faites un Acte d'Humilité.

R. Qui êtes vous , ô mon Dieu ! & qui suis-je pour m'approcher de vous ! Vous êtes mon Dieu , mon Créateur & mon Sauveur , & moi je ne suis qu'une pauvre créature , qui me suis renduë indigne du moindre de vos regards par mes pechés. Ah, mon Dieu ! je ne suis pas digne que vous veniez en moi ; mais dites seulement une parole , & mon ame sera guérie.

D. Faites un Acte d'Amour.

R. Pénétré, ô mon Dieu ! de vos miséricordes & de vos bontés pour moi, & surtout d'avoir si libéralement pourvû à la nourriture de mon ame. Puis je avoir un cœur, & ne vous pas aimer ? Oüi, mon Dieu, je vous aime, & je veux vous aimer éternellement.

D. Faites un Acte de Confiance.

R. Vous sçavez, ô mon Dieu ! que ce seroit pour moi une temerité d'oser m'approcher de vous pour vous recevoir ; mais vous me le commandez, & c'est pour vous obéir que je m'en approche ; appuyé sur votre divine parole, & attiré par l'excès de vos bontés, je viens à vous plein de confiance, comme un malade à son médecin, comme un pauvre à la source de tous les biens, & comme un enfant au meilleur de tous les peres.

D. Faites un Acte de Désir.

R. Mon cœur & ma chair tombent en détaillance, dans l'ardeur que j'ai de vous recevoir & de m'unir à vous : venez donc, ô Jesus ! venez prendre possession de mon cœur, & en attendant que je puisse jouir de vous dans le Ciel, faites que j'aye le bonheur de vous posséder sur la terre par la sainte Communion, où vous vous donnez à nous, comme un gage assuré de la vie éternelle, & de la résurrection glorieuse que

vous nous avez mérité.

D. Quels fruits faut-il tirer , &c.

R. 1. Apprendre soigneusement tous ces Actes. 2. les produire le plus souvent & le plus parfaitement qu'il nous sera possible , non-seulement en la sainte Communion , mais tous les fois qu'on assiste à la Messe , où il faut communier spirituellement.

LEÇON VI.

Des dispositions du corps , & de l'action de graces.

D. Quelles sont les dispositions du corps ?

R. Il y en a trois. La 1. est d'être à jeun, c'est-à-dire , de n'avoir rien pris depuis minuit , si ce n'est qu'on reçût ce Sacrement en maladie comme Viatique 2. Il faut avoir lavé ses mains & sa bouche , être propre dans ses habits , & sans aucune vanité. 3. Il faut avoir un extérieur le plus modeste , le plus recueilli , & le plus respectueux qu'il est possible.

D. Que faut-il faire quand on est prêt de communier ?

R. Il faut ôter les gants & l'épée , pour ceux qui en portent , & se mettre à genoux. Les filles & les femmes doivent avoir la gorge, les épaules & les bras couverts, & la coëffe un peu séparée de la bouche , de crainte qu'elle ne touche à la sainte Hostie.

D. Que faut-il faire ensuite ?

R. Il faut réciter tout bas le *Confiteor*, & ensuite dire avec le Prêtre trois fois ces paroles, *Domine, non sum dignus ut intres sub tectum meum; sed tantum dic verbo, & sanabitur anima mea*: prendre le linge sur les mains, & cesser toutes les prières vocales.

D. *Que faut-il faire quand le Prêtre est prêt de nous donner la sainte Hostie?*

R. Il faut avoir les yeux baissés, la tête modestement droite, ouvrir la bouche, avancer un peu la langue sur les lèvres, & recevoir ainsi JESUS-CHRIST avec amour & respect.

D. *Après avoir reçu la sainte Hostie que faut-il faire?*

R. Il faut recevoir humblement la bénédiction, quand on la donne, & aussi-tôt se retirer modestement en quelque endroit, où l'on puisse plus en repos faire son action de grâces, pendant un quart-d'heure ou environ.

D. *A quoi doit-on s'occuper pour cela?*

R. C'est à faire des Actes de Remerciement, d'Offrande & de demande à Notre Seigneur, & renouveler les promesses faites au Baptême.

D. *De quoi faut-il remercier Notre Seigneur?*

R. De tous les biens que nous avons recus de lui: mais principalement de celui qu'il vient de nous faire par la sainte Communion.

D. *Que faut-il offrir à Notre Seigneur ?*

R. Notre cœur, notre corps, nos biens, nos paroles, nos pensées, nos actions, nos peines & nos travaux.

D. *Que faut-il demander à Notre Seigneur ?*

R. Toutes nos nécessités spirituelles & temporelles.

D. *Faut-il demander seulement pour nous ?*

R. Non, mais encore pour nos parens, maîtres, maîtresses, & nos amis vivans, & trépassés, & pour cela dire quelque Oraison, comme le *Veni Creator*, *De profundis*, ou son Chapelet.

D. *Faites un Acte de Remerciment.*

R. Que vous rendrai-je, ô mon Dieu ! pour tous vos bienfaits, & surtout pour celui dont il vous a plû me combler aujourd'hui, en me nourrissant de votre Chair sacrée : je reconnois la grandeur du présent que vous venez de me faire, & mon impuissance à vous en rendre de dignes actions de grâces : mais dans cette impuissance j'invite la sainte Vierge, tous les Anges & tous les Saints du Paradis à vous remercier pour moi.

D. *Ne pourroit-t'on pas ajouter quelque autre chose pour remercier Dieu après la Communion ?*

R. Oüi, on peut dire quelque Oraison pieuse dressée pour ce sujet, & y ajouter le *Te Deum*, *Magnificat*, *Laudate Dominum omnes gentes*, &c. avec le *Gloria Patri*, &c. à dessein de remercier les trois Personnes de

la Sainte Trinité, que nous y avons reçues,

D. Faites un Acte d'Offrande.

R. Puisque par un effet de votre charité, vous avez bien voulu vous donner à moi, n'est-il pas juste que je me donne & me consacrer entièrement à vous? agréez donc, ô mon aimable Jesus! l'offrande que je vous fais de moi-même; je vous offre mon corps avec tous ses sens, mon ame avec toutes ses facultés, mon entendement pour ne penser plus qu'à vous, ma volonté pour n'aimer plus que vous, ma mémoire pour me souvenir sans cesse de vous, & tout ce que je suis, pour ne vivre & n'agir plus que pour vous.

D. Faites un Acte de Demande.

R. Seigneur, il est écrit que vous avez fait du bien par tout où vous avez passé pendant votre séjour sur la terre. Dans cet heureux moment où j'ai le bonheur de vous posséder dans mon cœur, que pourriez-vous me refuser; demeurez donc en moi par votre grace, & faites que je demeure en vous par votre amour; fortifiez ma volonté dans une obéissance entière à vos divins commandemens, préservez moi du péché, & donnez-moi ce qui m'est nécessaire, & pour le tems, & pour l'éternité.

D. Renouvellez les promesses de votre Baptême.

R. Seigneur, puisque vous m'avez fait la grace de recevoir dès ma naissance le Sacrement de Baptême, par lequel vous m'avez

fait Chrétien & votre enfant adoptif, & qu'en cette qualité vous m'avez donné droit au Paradis. Je ratifie maintenant tout ce qui a été fait alors pour moi par la bouche de mes Parrain & Marraine; tout de nouveau je renonce au Diable, à toutes ses pompes & à toutes ses œuvres; je crois & j'adore un Dieu en trois personnes, Pere, Fils, & Saint Esprit. Je crois que le Fils s'est fait Homme, & qu'il est mort à la Croix pour le salut de tous les hommes: Je veux vivre & mourir dans cette croyance, & me conformer en tout à la doctrine que ce divin Sauveur a enseignée dans son Evangile; ne permettez pas, ô mon Dieu, que j'oublie jamais de si justes & de si saintes promesses: donnez-moi la grace pour les accomplir: Je vous la demande par Jesus-Christ Notre Seigneur. Ainsi soit il.

D. *Quels fruits, &c.*

R. Faire toutes nos Communions comme si chacune devoit être la dernière de notre vie. 2. Employer fidelement le tems d'après la sainte Communion à remercier Notre Seigneur. 3. Ne se contenter pas de cette reconnoissance, mais s'occuper tout le reste de la journée en loüanges & en actions de graces pour un tel bienfait, assistant pour cela au Sermon, à Vêpres & au Salut qui se feront à la Paroisse, & se retirant de toutes les compagnies, prome-

nades ou récréations mondaines, pour l'honneur du S. Sacrement.

LEÇON VII.

De la Communion indigne.

D. *Q*u'est ce que communier indignement ?

R. *Q*c'est recevoir le Corps de Notre Seigneur Jesus-Christ dans le S. Sacrement en peché mortel.

D. *E*st-ce un grand peché de communier en cet état ?

R. C'est le plus grand & le plus énorme sacrilege qu'on puisse commettre ou s'imaginer en ce monde.

D. *C*ombien de sortes de personnes qui communient indignement ?

R. Cinq. 1. Ceux qui ont retenu volontairement quelque peché mortel en Confession. 2. Ceux qui n'ont pas de regret d'avoir offensé Dieu. 3. Ceux qui n'ont pas de ferme propos de s'amander, & qui ne veulent pas quitter les occasions prochaines du peché. 4. Ceux qui promettent toujours de restituer, & n'en font rien. 5. Ceux qui ne veulent pas pardonner.

D. *A* qui sont semblables ceux qui communient indignement ?

R. A Judas qui vendit Notre Seigneur aux Juifs qui le crucifierent, à Herodes & aux Soldats qui le reçurent pour se mocquer de lui.

D. *N*otre Seigneur voit-il bien ceux qui

s'approchent de lui en mauvais état ?

R. Oiii fans doute , puisque rien ne lui peut être caché.

D. *Que sera-t'il donc fait de ces gens qui s'approchent indignement de la sainte Communion ?*

R. Notre Seigneur , sous la figure de celui qui n'avoit pas la robe nuptiale , dit qu'ils seront jettés, pieds & mains liées, aux flâmes éternelles.

D. *Quels effets produit la sainte Communion dans les méchans ?*

R. Quant au corps , elle produit les maladies , les infirmités & les langueurs , & même la mort temporelle , & quant à l'ame , l'aveuglement & l'endurcissement en cette vie , & en l'autre un jugement épouventable , & la mort éternelle.

D. *Quels fruits , &c.*

R. 1. Ne nous approcher jamais de la sainte Communion , qu'avec une grande crainte & révérence.

2. Toutes les fois que nous communions , y apporter une très-grande pureté de cœur, qu'il faut se procurer par une bonne & entière Confession.

LEÇON VIII.

Ce que doivent faire les Enfans après leur première Communion.

D. **Q**uelle est la principale obligation des Enfans qui ont fait leur première Communion ?

R. C'est de mener une vie véritablement chrétienne, c'est-à-dire, conforme à celle que N. S. Jesus-Christ a menée étant encore enfant.

D. *Quelle vie Notre Seigneur a-t'il menée étant enfant ?*

R. L'Évangile qui nous rapporte l'Histoire de sa Vie, nous enseigne trois choses.

D. *Quelle est la première ?*

R. C'est que Notre Seigneur alloit les jours de Fêtes au Temple avec S. Joseph & sa sainte Mere, & y assistoit aux Offices, Sacrifices & Instructions qui s'y faisoient par les Prêtres & les Docteurs de la Loi.

D. *Quelle est la seconde ?*

R. C'est que Notre Seigneur étoit obéissant, & se rendoit sujet comme un serviteur ou un apprentif à S. Joseph & à la Sainte Vierge.

D. *Quelle est la troisième chose à remarquer dans la Vie de Notre Seigneur ?*

R. C'est qu'il croissoit en âge, en sagesse & en grace devant Dieu & devant les hommes.

D. *Que doivent faire les enfans après leur Communion, pour mener une vie conforme à celle de Jesus-Christ ?*

R. Ils doivent faire trois choses. La première, c'est de se rendre assidus au Service Paroissial les Dimanches & les Fêtes, & continuer quelque tems d'assister aux Catéchismes. La seconde, c'est de se rendre obéissans à leurs parens, de ne rien entreprendre que par leur conseil, & de leur consentement.

La troisième, c'est de croître en grace, en vertu & en science, & vivre toujours de mieux en mieux.

D. Que doivent faire les enfans pour croître en grace & en vertu ?

R. Ils doivent faire trois choses. La première, c'est d'éviter les occasions d'offenser Dieu, & surtout les mauvaises compagnies & l'oisiveté, s'occupant chacun selon son état, ou à l'étude, ou à un métier, ou à quelque travail honnête. La seconde, c'est de prier Dieu dévotement tous les jours au matin & au soir. La troisième, c'est de fréquenter les Sacremens, se confessant pour le moins une fois le mois, & communiant selon l'avis de son Confesseur.

D. Que faut-il faire pour croître en science ?

R. Il faut aimer & rechercher à s'instruire par la lecture des bons Livres, & par les Catechismes & Instructions de la Paroisse.

À vis pour le jour de la Communion.

1. **F**Aites qu'on connoisse en vous voyant ce jour-là, que vous avez eu le bonheur de communier. Prenez garde de souiller par aucun péché votre cœur, qui a été sanctifié par l'attouchement du Corps adorable de Jesus-Christ.

2. Charmé des bontés de votre Dieu qui s'est uni à vous, ne vous occupez qu'à converser intérieurement avec lui, par la prière,

prière, par l'assistance aux divins Offices ; par la lecture spirituelle, & par la pratique des œuvres de piété.

3. Elevez de tems en tems les yeux vers le Ciel, pour remercier Dieu des graces qu'il vous a faites par la sainte Communion. Invitez tous les Esprits célestes à unir leurs actions de graces aux vôtres, pour donner à Jesus-Christ des marques de votre reconnaissance.

4. Gardez-vous ce jour-là de vous dissiper par des divertissemens profanes, par de vains entretiens ; ne vous occupez que du plaisir de converser avec le plus aimable des enfans des hommes ; regardez-le toujours comme réellement présent dans vous, & ne songez qu'à lui donner à chaque moment de nouveaux témoignages de votre amour.

*Dix Conseils aux nouveaux
Communions.*

1. **N**E passer aucun jour sans prier Dieu le matin & le soir à genoux, & sans faire l'examen de conscience plus soigneusement qu'auparavant.

2. Avoir une plus grande dévotion au S. Sacrement de l'Autel que par le passé.

3. Assister les Fêtes & les Dimanches à tout le Service Paroissial, au Prône & au Catéchisme.

4. Ne passer pas un mois , ni une Fête solemnelle , sans se confesser en sa Paroisse.

5. Communier seulement selon l'avis de son Confesseur.

6. Choisir un Confesseur auquel on ait une entiere confiance , & ne le changer pas aisément sans l'avis de quelque personne éclairée & spirituelle.

7. Faire toutes ses Confessions avec le même esprit de pénitence , contrition de cœur , & autres dispositions qu'on a fait la générale , & toutes les Communions avec la même ferveur que la première , ou bien comme si c'étoient les dernières avant de mourir.

8. Etre plus respectueux , officieux & obéissant à ses parens que par le passé.

9. Fuir comme la peste les mauvaises compagnies , & surtout celle des jureurs , faineans , malhonnêtes , & de ceux qui injurient , dérobent & défobéissent à leurs parens : mais choisir les meilleurs entre ceux de sa condition ; pour la conversation ordinaire.

10. Aimer la lecture des bons Livres , comme la Vie des Saints, l'Introduction à la Vie Dévote, le Pedagogue Chrétien, l'ancien & le Nouveau Testament, le Directeur spirituel, l'Imitation de Jesus-Christ, Grenade, le vrai Fidele à Dieu, l'Instruction pour la Jeunesse , &c.

 CONDUITE POUR LA
 CONFESSION.

Oraison avant l'Examen de Conscience.

MON Dieu, je crois que par un effet de votre miséricorde vous avez établi le Sacrement de Pénitence pour la rémission des pechés. Dans le désir de me disposer à le recevoir, je viens prosterné devant vous qui êtes le Pere des lumieres qui connoissez les secrets les plus cachés, & qui pénétrez sans peine jusques dans le fond des cœurs, vous demander la grace nécessaire pour voir l'abîme de corruption où je suis tombé par mes crimes. Faites, Seigneur, que je m'examine avec une sainte sévérité, & que rien n'échape à ma connoissance: remettez en ma mémoire les fautes que j'ai commises depuis ma dernière Confession: Faites-moi connoître par quel malheur je suis tombé dans l'état funeste où je me vois, que je voye la laideur de mon ame, & que l'horreur que j'en aurai me porte à vous demander par de continuelles gémissemens, la grace de les détester sincèrement, de m'en confesser entièrement, & de n'y plus retomber. Sainte Vierge, Mere de Dieu, priez pour moi; mon saint Ange Gardien, & tous les Saints de Paradis, intercedez pour moi.

EXAMEN POUR LA
Confession Générale.

CEt Examen se doit faire sur trois chefs principaux.

1. Quel on a été envers Dieu, en pensées, paroles & actions.
2. Quel on a été envers le prochain, en pensées, paroles & actions.
3. Quel on a été envers soi-même, en ces trois mêmes choses.

Envers Dieu.

1. Avez-vous prié Dieu matin & soir.
2. Avez-vous volontiers appris les choses de la Foy, assisté au Catéchisme, quand on l'a fait.
3. Avez-vous assisté à la Messe les jours de Fêtes, ou les jours ouvriers, quand vos parens vous y ont envoyé; & y avez-vous assisté dévotement.
4. Ne vous êtes-vous pas dérobé de l'Eglise, pour aller courir & jouer.
5. N'avez-vous pas babillé ou parlé sans nécessité durant la Messe, & durant le Catéchisme.
6. Avez-vous négligé la Bénédiction de la Table, prenant votre réfection, & l'action de grâces à la fin du repas.
7. N'avez-vous point contrefait les Cérémonies de l'Eglise avec vos compagnons, par moquerie.

8. Avez-vous respecté les choses sacrées & benites, comme *Agnus Dei*, Images & Médailles.

9. Ne vous êtes-vous pas moqué des personnes dévotes & de leur dévotion.

10. Avez-vous été attentif en vos Prieres & Oraisons.

11. N'avez-vous jamais juré le nom de Dieu.

12. Avez-vous repris les enfans qui ont juré Dieu en votre présence, & avez-vous fui leur compagnie.

13. N'avez-vous pas parlé de Dieu, & des choses Divines, avec peu de respect & en raillant.

14. N'avez-vous pas consulté des Devins, ou fait dire votre bonne aventure par les Egyptiens.

15. Avez-vous assisté à Vêpres, quand vos parens vous l'ont commandé.

16. N'avez-vous pas travaillé ou fait travailler les jours de Fêtes, sans nécessité.

17. Avez-vous remercié Dieu de ses bienfaits.

18. N'avez-vous point désespéré de sa bonté & miséricorde.

Après vous être examiné sur cela, faites un Acte de Contrition, & concevez une douleur d'avoir commis les péchés que vous avez remarqué.

Envers le prochain supérieur.

1. Avez-vous obéi à votre Pere & à votre Mere.
2. Leur avez-vous obéi promptement & Joyeusement.
3. N'avez-vous pas murmuré contre leur commandement.
4. Avez-vous respecté vos autres parens ; oncles, tantes, cousins, &c.
5. N'avez-vous pas méprisé vos parens pauvres.
6. Avez-vous prié Dieu pour vos parens trépassés.
7. Ne vous êtes-vous pas moqué des façons de faire de vos parens déjà âgés.
8. Avez-vous obéi à vos Maîtres & Maîtresses, ou résisté quand ils ont voulu vous châtier.
9. N'avez-vous pas fait le mutin quand ils vous ont repris.
10. N'avez-vous pas soulevé vos compagnons & vos compagnes contre eux.
11. Ne vous êtes-vous pas moqué des avis qu'ils vous ont donnez.
12. Avez-vous parlé d'eux avec honneur, estime & respect.
13. Avez-vous honoré vos Supérieurs, Ecclésiastiques, Evêques, Curés, Confesseurs & autres.
14. Avez-vous salué tous ceux qui ont autorité sur vous.

15. Avez-vous été reconnoissant des grâces que vous avez reçues de vos parens, Maîtres, bienfaicteurs & autres.

Envers vos égaux.

1. Avez-vous aimé vos freres & vos sœurs?
2. N'avez-vous pas rapporté leurs fautes à dessein de les faire châtier par vengeance.
3. Ne les avez-vous pas battus, ou querellés?
4. N'avez-vous point joié à quelque jeu deshonnête avec eux.
5. N'avez-vous pas fait avec eux, ou permis qu'ils ayent fait quelque chose contre la chasteté.
6. Ne leur avez-vous pas appris quelques paroles ou chansons deshonnêtes.
7. N'avez-vous pas été cause par votre mauvais exemple, ou par vos sollicitations, qu'ils ayent péché.
8. N'avez-vous pas médit de vos compagnons ou compagnes.
9. Ne vous êtes-vous pas réjoui, quand il leur est arrivé quelque mal, ou qu'ils ont été châtiés.
10. Ne les avez-vous pas trompez en joiant avec eux, & de combien.
11. Ne les avez-vous pas accusé fausement à leurs Maîtres ou Maîtresses.
12. N'avez-vous point menti pour leur faire plaisir.
13. Ne leur avez-vous rien dérobé, Livres, plumes, images, ou autres choses.

14. Ne les avez-vous pas excité à dérober de quoi faire des débauches.

15. N'avez-vous pas participé à leurs petits larcins.

16. Ne leur avez-vous pas reproché leurs imperfections naturelles, les appelant boiteux, borgnes, &c.

17. Ne les avez-vous pas injurié, les appelant, fots, fripons, &c.

18. Ne les avez-vous pas méprisé, parce qu'ils étoient ou plus pauvres ou plus ignorans que vous.

19. Avez-vous fui la compagnie des méchans ou vicieux.

20. N'avez-vous pas été envieux, quand ils ont été loués ou aimés plus que vous.

21. leur avez-vous parlé avec civilité & douceur.

22. Avez-vous, &c.

Envers vos inférieurs.

1. N'avez-vous pas gourmandé de paroles les serviteurs ou servantes de vos parens.

2. Ne les avez-vous pas accusé faussement pour les faire chasser.

3. Ne les avez-vous pas battus ou fait battre par plaisir.

4. Ne leur avez-vous pas commandé avec trop d'autorité.

5. Ne leur avez-vous pas désiré ou procuré quelque mal.

6. Ne vous êtes-vous pas réjoui de leur disgrâce.

7. Avez-vous charitablement supporté leur défauts.

8. Ne leur avez-vous pas dit des paroles outrageuses.

9. Ne leur avez-vous pas refusé sans raison l'assistance que vous pouviez leur rendre.

10. N'avez-vous pas, &c.

Faites un Acte de Contrition touchant les péchés que vous avez remarqué.

Envers vous même.

1. Avez vous eu soin de votre salut & perfection.

2. N'avez vous pas été vain ou superbe.

3. Avez vous été diligent à faire votre devoir de classe, de boutique ou d'autre emploi.

4. N'avez-vous pas été trop friand à manger choses trop délicates & trop cheres.

5. N'avez-vous pas mangé avec trop grande avidité, ou avec excès.

6. N'avez-vous pas trop mangé hors le tems du repas par pure gourmandise.

7. N'avez-vous pas consenti & pris plaisir à quelque mauvaise pensée ou contraire à la chasteté.

8. N'avez-vous point dit des paroles sales & deshonnêtes.

9. Avez-vous fait quelque attouchement sur vous qui ne fût pas honnête.

10. N'avez-vous pas couché avec pere ou mere, frere ou sœur.

11. Ne vous est-il pas arrivé de lire quelque livre, chanter quelque chanson deshonnête, ou de médifance.

12. N'avez-vous pas regardé des tableaux, crayons, ou autres choses deshonnêtes.

13. N'avez-vous pas crayonné ou écrit sur une muraille, ou ailleurs quelque chose de deshonnête.

14. N'avez-vous pas fait le bouffon parmi vos compagnons.

15. Ne vous êtes-vous pas gloriifié des péchés que vous avez commis, ou même de ceux que vous n'avez pas faits.

16. N'avez-vous pas trop parlé en la présence de ceux à qui vous deviez le respect.

17. N'avez-vous pas mal employé le tems.

18. Avez vous dépensé utilement & sagement l'argent de vos parens.

19. N'avez-vous pas trop aimé le jeu.

20. N'avez-vous pas menti, & votre mensonge n'a-t'il pas porté quelque préjudice.

21. N'avez-vous pas aversion de quelqu'un.

22. N'avez-vous pas désiré de vous venger de quelqu'un.

23. Ne vous êtes-vous pas mis en colere : n'avez-vous point dit d'injures, ou souhaité du mal.

24. Avez-vous, &c.

Faites un Acte de Contrition sur les péchés que vous avez remarqué envers vous-même, & quand vous serez prêt de vous confesser, dites cette Oraison.

Seigneur, je me viens prosterner à vos pieds & à ceux du Prêtre, pour confesser mes miseres, & y recevoir votre grace. Faites-moi connoître l'état de mon ame, & combien je me suis rendu coupable par mes pensées, mes paroles & mes actions. Répandez dans le fond de ma conscience vos divines lumieres, afin que j'en puisse connoître tous les désordres, qu'en les connoissant je les confesse avec tous les sentimens que j'en dois avoir; je vous offre la confusion que je dois souffrir en m'accusant. Déliez-moi la langue pour les bien découvrir au Juge, qui ne les doit connoître que pour m'en absoudre & me reconcilier avec vous. Donnez-lui les lumieres & la charité dont il a besoin, afin qu'il me prépare, qu'il m'instruise, qu'il me reprenne & qu'il m'impose une pénitence salutaire pour mériter cette absolution & cette reconciliation, & pour me préserver de la rechute; donnez-moi la docilité pour les écouter, & la force pour les pratiquer. Ainsi soit-il.

Après la Confession.

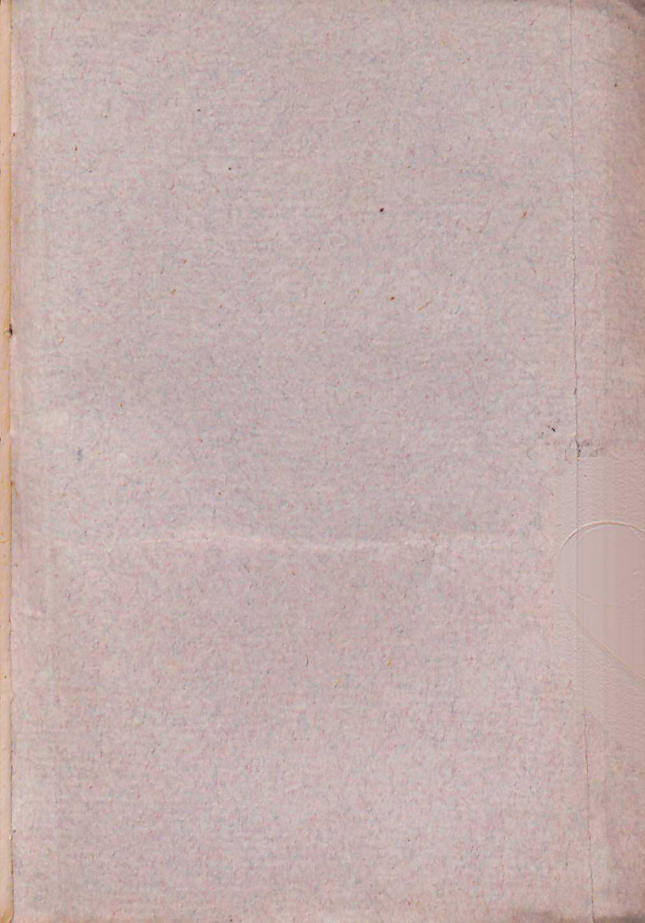
Mon ame, bénissez le Seigneur, & que tout ce qui est en moi loue son saint

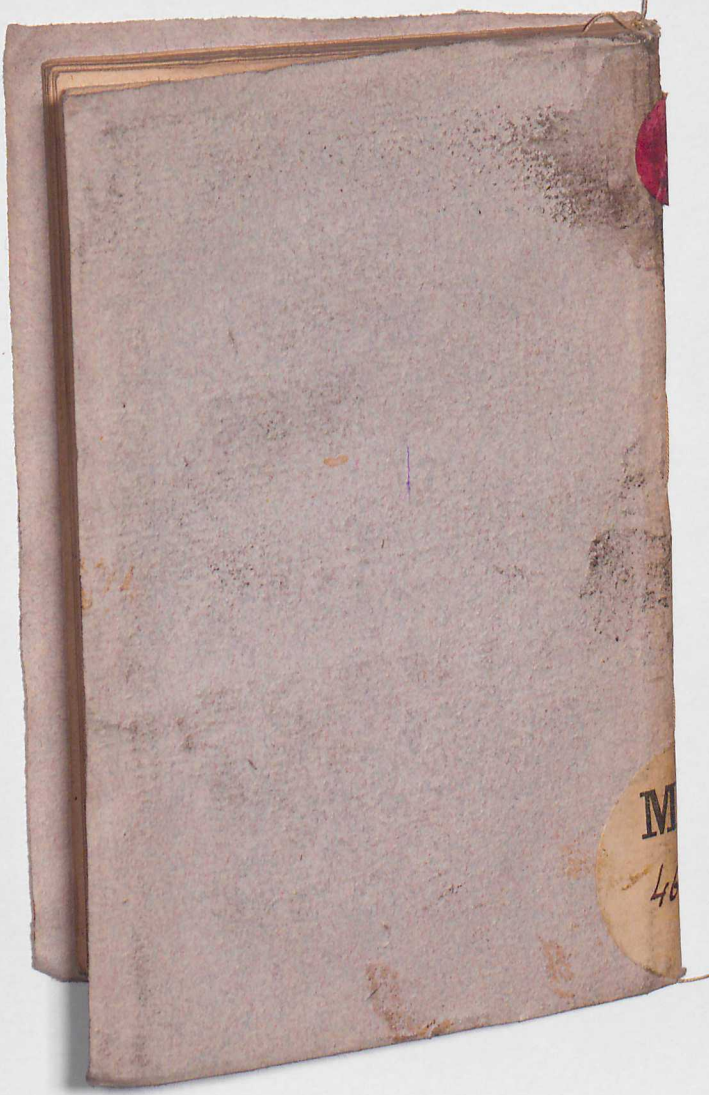
nom. Mon ame , benissez le Seigneur , & n'oubliez jamais tant de graces qu'il vous a faites. Que je ne cesse jamais de vous louer , ô mon Dieu, & de vous remercier pour cette infinie miséricorde , par laquelle vous m'avez pardonné toutes mes fautes. J'étois esclave du démon , & vous avez rompu mes liens. Suppléez, mon Dieu, à tous les défauts de ma Confession ; achevez de rompre par une douleur sincere la dureté de mon cœur, fortifiez la résolution que je fais maintenant de mourir plutôt que de vous offenser jamais. Ainsi soit-il.

Ecoutez quelque tems Jesus Christ qui vous dit : *Vous voyez que vous êtes guéri , ne péchez plus à l'avenir de crainte qu'il ne vous arrive quelque chose de pire.* Qu'on connoisse par votre conduite que vous avez fait une bonne Confession ; & ne parlez jamais de ce que vous avez dit ou entendu dans le sacré Tribunal de la Pénitence, & soyez aussi réservé sur ce point , que le doit être votre Confesseur, qui est obligé à un secret inviolable ; repassez dans votre mémoire les avis qu'il vous a donnez , & faites resolution de les mettre en pratique.

F I N.

Le Privilege est dans l'Histoire de l'Ancien
& du Nouveau Testament.





M

46